

- CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2014 - - COMPTE RENDU -

PRESENTS :

Vincent LEDOUX - Chantal NYS - Thérèse-Marie COUVREUR - Patrick BOSSUT - Annick CASTELEIN - Antonio DA SILVA - Anne THOREZ - Michel PETILLON - Thibault TELLIER - Rose-Marie BUCHET - Jaquelina FONSECA - Laurent WINDELS - Claudine ZAHM - Xavier DUQUESNE - Réjane CASTEL - Franck GILME - Claudia GELINEAU - Dany DELBECQUE - Catheleen COPPIN QUIVRON - Louis COSYN - Claudie RIUS - Mustapha GUIROUS - Thierry MITTENAERE - Peggy ROBERT - Jonathan GLIBERT - Patrick VANDAMME - Valérie WILLEMETZ - Jeannique VANDEWIELE

PROCURATION :

Rodrigue DESMET donne procuration à Michel PETILLON
Natalie CARDON donne procuration à Claudie RIUS
Thierry BUCQUOYE donne procuration à Annick CASTELEIN
Eric ZAJDA donne procuration à Patrick VANDAMME

ABSENTE :

Alexandra COUSTY

SECRETAIRE :

Louis COSYN

Présentation de l'éphéméride

1.01 Action en direction de la petite enfance et la jeunesse - partenariat avec la Caisse des Allocations Familiales du Nord - Contrat Enfance Jeunesse (C.E.J) 2012/2015 - avenant n°1

Le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) a été conclu avec la CAF du Nord pour la période 2012/2015. C'est un contrat d'objectifs et de co-financement ayant pour finalité de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil afin de répondre aux besoins des familles et de leurs enfants. A mi-parcours, la ville de Roncq, en concertation avec la CAF du Nord a recensé des projets de développement pour terminer la période.

Un avis favorable a été émis sur la proposition de conclusion d'avenant n°1 au CEJ.

Délibération adoptée

1.02 Mise en sommeil de la Caisse des Ecoles - Transfert des charges et activités au budget de la Ville au 1^{er} janvier 2015

Un avis favorable a été émis sur la proposition de mise en sommeil de la caisse des écoles à la date du 1^{er} janvier 2015 avec arrêt des comptes au 31/12/2014 et sur le transfert des charges budgétaires et d'activités sur le budget de la Ville dès le 1^{er} janvier 2015.

Délibération adoptée

1.03 Accueil de la petite enfance - Convention de financement des Obligations de Service Public (OSP) avec la SCIC KALEIDE - acompte provisionnel pour l'année 2015 - avenant n°3 de la convention

Un avis favorable a été émis à la proposition de préfinancement de l'exercice 2015 de la SCIC KALEIDE (financement provisionnel 2015 à hauteur de 770 000 €) et à la signature de l'avenant 3 à la convention de financement des Obligations de Service Public.

Délibération adoptée

1.04 Association Don du Sang - installation de panneaux signalétiques d'annonce pour le Don du Sang - modalités de reversement à la ville de la participation parlementaire accordée à l'association

Un avis favorable a été émis à la proposition du reversement de la subvention parlementaire d'un montant de 2 000 € à la Ville par l'Association Amicale des donneurs de sang bénévoles de Roncq.

Délibération adoptée

1.05 Partenariat municipal avec les associations - subventionnement 2015 : 1^{er} versement et acompte - conventions avec la Maison des Associations 2015

Synthèse de la proposition de subventionnement 2015 - 1^{er} acompte :

ASSOCIATIONS VILLE	2015	
	<i>Rappel subventionnement 2014</i>	PROPOSITION VERSEMENT OU AVANCE
AMICALE DU PERSONNEL	3 000 €	3 000 € <i>Avance en attente de rencontre</i>
GYMNASTIQUE	15 000 €	8 000 € <i>Avance en attente de rencontre</i>
BLEUETS TWIRLING BATONS	3 000 €	2 000 € <i>Avance en attente de rencontre</i>
ULJAP *	25 000 €	15 000 € <i>Avance en attente de rencontre</i>
ESR FOOTBALL	20 000 €	10 000 € <i>Avance en attente de rencontre</i>
VOLLEY BALL	5 000 €	4 000 € <i>Avance en attente de rencontre</i>
JUDO CLUB	3 000 €	2 000 € <i>Avance en attente de rencontre</i>
USR NATATION	4 000 €	2 000 € <i>Avance en attente de rencontre</i>
BASKET BALL	6 000 €	3 000 € <i>Avance en attente de rencontre</i>
TOTAL I		49.000 €
ASSOCIATIONS VILLE	2015	
	<i>Rappel subventionnement 2014</i>	SUBVENTION 2015
MAISON DES ASSOCIATIONS	114 704 €	115 800 €
CINEMA GERARD-PHILIPPE	46 000 €	46 000 €
TOTAL II		161.800 €
TOTAL GENERAL (I+II)		210.800 €

* conventionnement triennal (2015-2017) à conclure

Un avis favorable a été émis.

Délibération adoptée

1.06 Programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC) du Nord - Pas-de-Calais 2014-2017 - avis du Conseil Municipal

Présentation par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nord-Pas-de-Calais d'une composante du Projet Régional de Santé (P.R.S) : Programme Interdépartemental d'Accompagnement des Handicaps et de la Perte d'Autonomie du Nord-Pas-de-Calais pour 2014-20167(PRIAC).

Avis conforme mais « réservé »

1.07 Fiscalité directe locale 2015 - maintien des taux communaux

Un avis favorable a été émis sur la proposition de maintenir la fiscalité directe locale à son niveau de 2001 :

TAXES	TAUX - 2015 -
Taxe d'habitation (TH)	32,12 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)	31,02 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB)	52,39 %

Délibération adoptée

1.08 Intercommunalité - contributions communales 2015 - non fiscalisation

Il est proposé de confirmer la position prise les années précédentes visant à exclure toute augmentation de la pression fiscale sur les contribuables

Délibération adoptée

1.09 Exercice 2015 - Budget Primitif

		DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
A - Vote	Crédits proposés au vote	16 418 000,00 €	16 418 000,00 €
B - Reports	Restes à réaliser de l'exercice 2014	- €	- €
	002 - Résultat de fonctionnement reporté	- €	- €
A + B	TOTAL de la section	16 418 000,00 €	16 418 000,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
A - Vote	Crédits proposés au vote (y compris le compte 1068)	2 540 000,00 €	2 540 000,00 €
B - Reports	Restes à réaliser de l'exercice 2014	- €	- €
	001 - Solde d'exécution d'investissement reporté	- €	- €
A + B	TOTAL de la section	2 540 000,00 €	2 540 000,00 €
TOTAL DU BUDGET 2015		18 958 000,00 €	18 958 000,00 €

Délibération adoptée